

STATUT NICHEUR DU GRÈBE HUPPÉ

PODICEPS CRISTATUS DANS LE GRAND EST EN 2019.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « OISEAU DE L'ANNÉE » *

par Valérie MICHEL, Jean-Yves MOITROT & Yves MULLER

Une enquête associative a été menée sur le Grèbe huppé en 2019 par la LPO Grand Est dans le cadre de l'opération « oiseau de l'année ». 681 sites ont été contrôlés à une ou plusieurs reprises par 147 observateurs. En Alsace, 50 sites ont accueilli 200 à 220 couples nicheurs certains ou probables, en Champagne-Ardenne, 98 sites avec 250 couples et en Lorraine 168 sites avec 550 à 600 couples. La population totale du Grand Est est ainsi estimée entre 1 000 et 1 070 couples nicheurs. Par ailleurs, 1 621 estivants non nicheurs ont été dénombrés. Les comparaisons effectuées avec les données antérieures mettent en évidence une baisse des effectifs nicheurs, particulièrement marquée en Champagne-Ardenne. Les principales causes évoquées sont la sécheresse du printemps 2019, les dérangements sur certains sites et surtout la prédation par un poisson exotique carnassier, le Silure glane.

Après l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* en 2017 (HOFFMANN, 2018) et le Corbeau freux *Corvus frugilegus* en 2018 (DRONNEAU *et al.*, 2019), la LPO Grand Est a choisi le Grèbe huppé *Podiceps cristatus* comme « oiseau de l'année » pour 2019 avec l'objectif de collecter un maximum d'informations sur la répartition et l'abondance de cette espèce dans l'ensemble du Grand Est.

Cet article présente les résultats obtenus lors de l'enquête, analyse l'évolution des populations au cours des dernières décennies et propose des actions de conservation.

MÉTHODES D'ÉTUDE

Les associations locales LPO du Grand Est ont sollicité tous les observateurs intéressés par l'enquête et, par l'intermédiaire de coordinateurs locaux, ont réparti au mieux auprès de ces enquêteurs les sites connus ou favorables au Grèbe huppé dans l'ensemble de la Région.

Il était conseillé aux participants à l'enquête de réaliser trois passages sur chaque site durant le printemps et le début de l'été 2019 afin de vérifier la présence et la nidification possible, probable ou certaine de l'espèce. Les dates conseillées pour ces trois passages étaient mi-juin, mi-juillet et mi-août. Mais chaque observateur pouvait gérer au mieux ces

* Communication présentée au 5^e colloque d'ornithologie du Grand Est à Montier-en-Der (2019)

contrôles en fonction de ses possibilités. Il évaluait ensuite pour chaque site la population de Grèbes huppés nicheurs certains, probables et possibles, et indiquait la présence éventuelle d'estivants non nicheurs.

RÉSULTATS

Alsace

En Alsace, 98 sites ont été contrôlés dont 86 en totalité. La couverture a été très bonne par rapport à l'ensemble des sites potentiels. La présence de Grèbe huppé au cours du printemps ou de l'été 2019 a été notée sur 55 sites : 40 d'entre eux ont abrité un ou plusieurs couples nicheurs, 10 ont accueilli des couples cantonnés mais non reproducteurs et 5 uniquement des estivants.

Dans le **Bas-Rhin** (Fig. 1), 92 couples nicheurs certains ont été localisés avec observation du nid ou de poussins non volants, et 62 couples cantonnés, nicheurs probables, ont été repérés sur les sites contrôlés. Par ailleurs, 96 adultes estivants ont été mentionnés avec quelques réserves, parce qu'il est parfois délicat de distinguer des estivants non nicheurs d'adultes ayant achevé leur reproduction et ne s'occupant plus de jeunes. La population du département du Bas-Rhin est estimée entre 160 et 170 couples nicheurs certains ou probables.

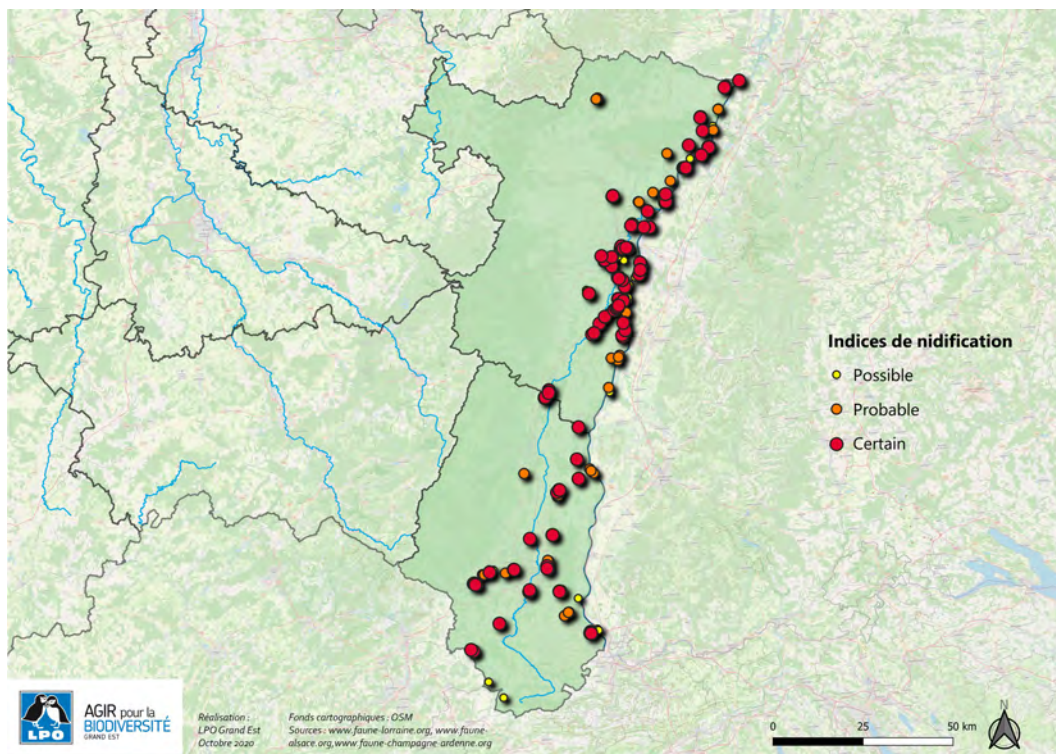


Figure 1 : Le Grèbe huppé en Alsace en 2019

Dans le **Haut-Rhin** (Fig. 1), 53 sites potentiels ont tous été contrôlés en totalité par 6 observateurs qui se sont partagés le travail. La présence du Grèbe huppé a été notée sur 24 sites : 15 ont abrité des couples nicheurs, 5 des couples cantonnés et 4 sites n'ont abrité que des estivants. Globalement, 20 couples sont des nicheurs certains dans le Haut-Rhin (observation de nids ou de poussins non volants), 14 sont des nicheurs probables et 7 adultes estivants ont également été observés. Les plus fortes densités ont été notées au plan d'eau de Michelbach (4 couples nicheurs) et en Petite Camargue Alsacienne (3 couples nicheurs). La population du département du Haut-Rhin est estimée entre 40 et 50 couples nicheurs certains ou probables.

En Alsace, on obtient donc un minimum de 112 couples nicheurs certains et 76 nicheurs probables. Il est possible que quelques couples aient échappé aux observateurs. Aussi la population peut-elle être estimée à **200 – 220 couples nicheurs potentiels**. Par ailleurs 103 estivants non nicheurs ont été dénombrés.

Champagne Ardenne

Dans les **Ardennes**, 19 sites ont été visités par 11 observateurs. 18 sites ont abrité des Grèbes huppés au printemps et en début d'été 2019 (Fig. 2). Parmi eux, 12 hébergeaient des couples nicheurs certains, 5 des couples cantonnés sans preuve de reproduction et 1 site uniquement des individus estivants. Au total, le département a abrité 42 couples reproducteurs certains ou probables et 86 estivants. 81 jeunes ont été observés soit 1,9 jeune par couple reproducteur.

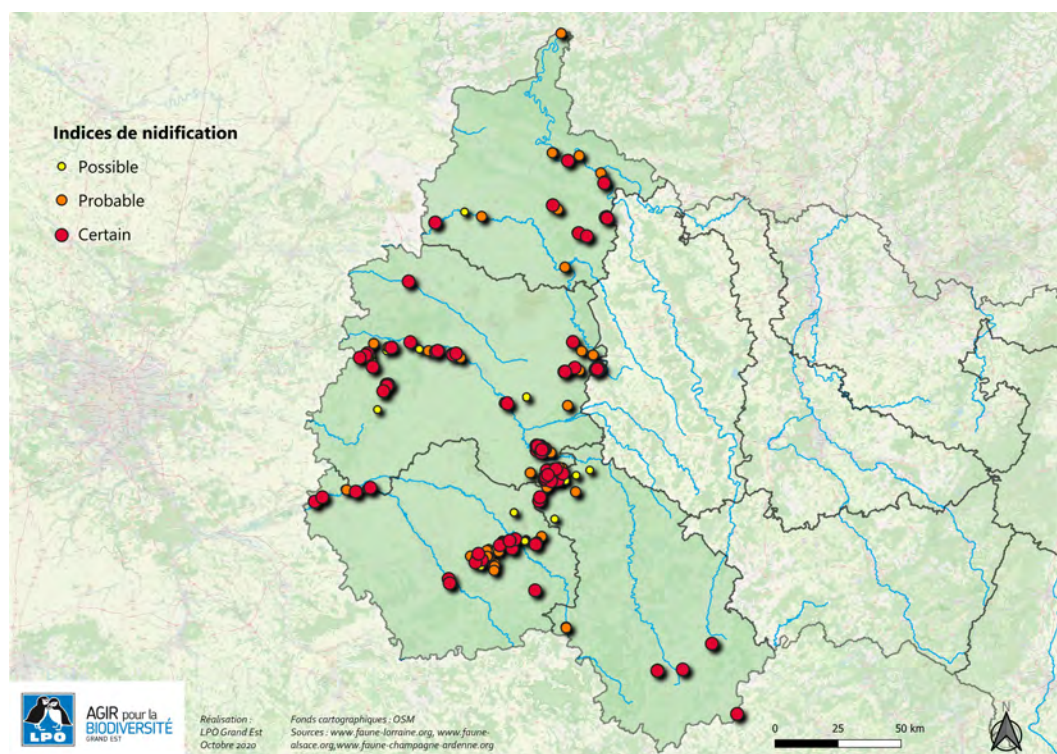


Figure 2 : Le Grèbe huppé en Champagne-Ardenne en 2019

Dans l'**Aube**, 67 sites ont été contrôlés par 11 observateurs et 2 associations. Trois étangs étaient en assec ; dans 38 sites le Grèbe huppé était absent et 26 sites ont accueilli l'espèce au printemps ou en début d'été : 18 avec des couples reproducteurs, 2 avec des couples cantonnés sans preuve de reproduction et 6 avec uniquement des estivants. Globalement, 90 couples nicheurs certains ont été comptabilisés (Fig. 2) mais seulement 43 jeunes ont été observés, soit 0,5 jeune par couple nicheur. Par ailleurs, 556 Grèbes huppés estivants ont été dénombrés, soit environ 3 fois plus d'oiseaux estivants que d'oiseaux reproducteurs !

Dans la **Marne**, sur les 76 sites visités par 20 observateurs, 44 ont abrité des Grèbes huppés, 1 était en assec et l'espèce était absente des 31 sites restants (Fig. 2). Pour les sites avec présence, 15 ont abrité des couples reproducteurs, 22 des couples cantonnés sans preuve de reproduction et 7 uniquement des estivants. Au total, 109 couples reproducteurs ont élevé 77 jeunes soit 0,7 jeune par couple. Par ailleurs, 224 estivants ont été dénombrés soit autant d'estivants que d'oiseaux reproducteurs.

Dans la **Haute-Marne**, sur les 86 sites visités par 9 observateurs, 10 ont abrité des Grèbes huppés et l'espèce était absente de 76 sites (Fig. 2). Pour les sites avec présence, 4 ont abrité des couples reproducteurs, 1 des couples seulement cantonnés et 4 uniquement des estivants. Au total, 6 couples reproducteurs ont élevé 9 jeunes soit 1,5 jeune par couple. Par ailleurs, 41 estivants ont été dénombrés.

Globalement, on comptabilise **250 couples reproducteurs en Champagne-Ardenne en 2019** et 89 nicheurs possibles. 210 jeunes ont été observés et 900 Grèbes huppés estivants.

Lorraine

En **Meurthe-et-Moselle**, les contrôles ont porté sur 83 sites (une soixantaine de gravières et une vingtaine d'étangs). 24 couples nicheurs certains (avec nid ou poussins) ont été observés, 11 sur 11 gravières et 13 sur 8 étangs (Fig. 3). 42 jeunes ont été dénombrés soit 1,75 jeune par couple nicheur. Par ailleurs, les sites contrôlés ont abrité 29 couples cantonnés (nicheurs probables) et 53 adultes estivants. La population totale est estimée à 50 - 60 couples nicheurs certains ou probables.

En **Meuse**, les 21 observateurs ont visité 84 sites et ont dénombré 33 couples nicheurs certains (avec nid ou poussins) accompagnés de 59 jeunes (1,78 jeune/couple nicheur), 22 couples nicheurs probables (cantonnés) et 115 adultes estivants (Fig. 3). La population totale est estimée à 60 - 70 couples nicheurs certains ou probables. A noter, l'effectif record de 21 couples cantonnés sur l'étang de Lachaussée, mais uniquement 8 couples reproducteurs accompagnés de jeunes.

En **Moselle**, les 28 observateurs ont compté 99 couples nicheurs certains (avec nid ou poussins), accompagnés d'au moins 97 jeunes (en moyenne 1 jeune/couple nicheur), 287 couples nicheurs probables (cantonnés) et 419 adultes estivants (Fig. 3). L'étang de Lindre concentre une grande partie des effectifs : 36 nids occupés, 182 couples cantonnés et 300 estivants. La population totale est estimée à 400 - 420 couples nicheurs certains ou probables. On note l'absence de reproduction sur les grands étangs réservoirs (Mittersheim, Stock, Gondrexange).

Dans les **Vosges**, ont été dénombrés 17 couples nicheurs certains (avec nid ou poussins) qui ont élevé 18 jeunes (1,05 jeune par couple), 14 couples nicheurs probables (cantonnés)

et 31 adultes estivants (Fig. 3). La population est estimée à 40 à 50 couples (nicheurs certains ou probables), dont 10 couples sur les gravières de la vallée de la Moselle.

Globalement, la population lorraine peut être estimée à 550 – 600 **couples reproducteurs certains ou probables**. Par ailleurs 618 estivants non nicheurs ont été dénombrés.

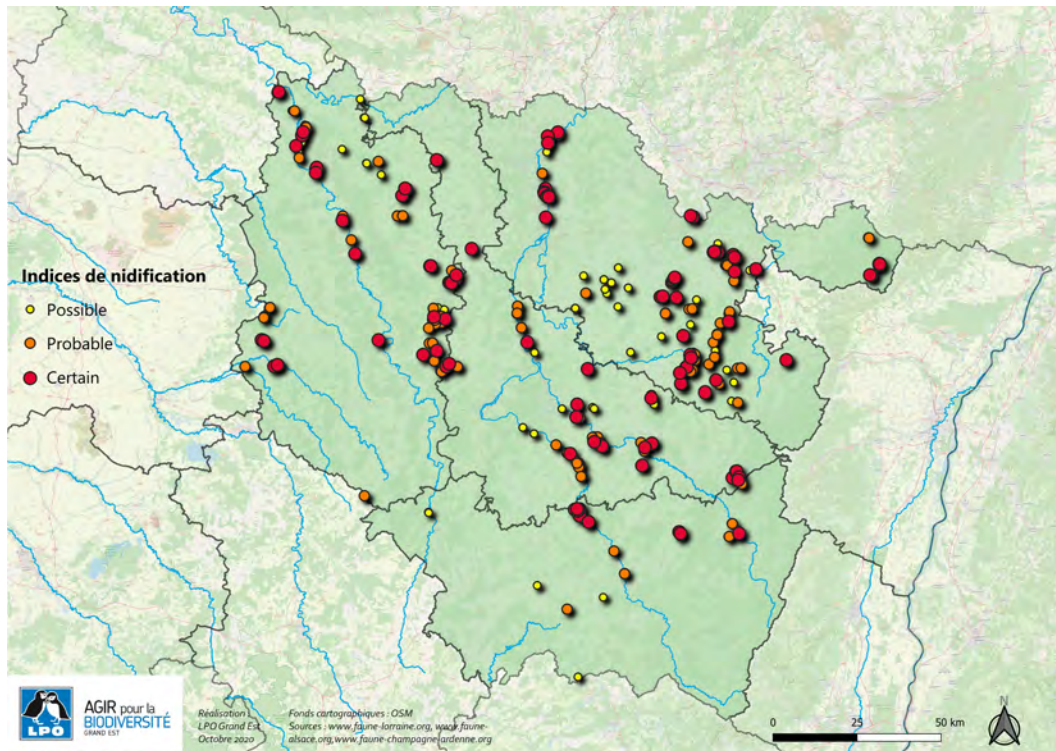


Figure 3 : Le Grèbe huppé en Lorraine en 2019

Région Grand Est

En totalisant les effectifs des 10 départements, on obtient une population de Grèbe huppé de la Région Grand Est comprise entre **1 000 et 1 070 couples nicheurs certains ou probables**. Seule environ la moitié de ces couples s'est effectivement reproduit en 2019, avec un succès de reproduction plutôt mitigé. Et 1 621 adultes estivants non nicheurs ont été comptés sur les mêmes sites.

ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Aucune enquête exhaustive n'avait été menée auparavant à l'échelle de la Région Grand Est sur cette espèce. Des comparaisons directes de ces résultats avec d'autres données ne sont donc pas possibles. Mais de nombreux suivis ont été effectués récemment à une échelle plus locale.



Parade nuptiale d'un couple de Grèbes huppés (photo C. TOMASSON)



Famille de Grèbes huppés (photo C. TOMASSON)

En Alsace, le Grèbe huppé ne niche régulièrement qu'à partir de la fin des années 1950. L'espèce progresse ensuite rapidement avec 40-50 couples estimés au milieu des années 1970, 105 en 1989 et 150 en 1995 (DRONNEAU, 2017). Les effectifs sont ensuite stables, avec une population estimée à 150-200 couples en 2015 (*ibidem*). Le comptage précis de 2019 donne un effectif de 200-220 couples nicheurs certains ou probables, donc du même ordre de grandeur que l'estimation précédente.

En Champagne-Ardenne, le Grèbe huppé ne s'est aussi installé comme nicheur qu'au cours du XX^e siècle. Il profite ensuite du creusement de nombreuses gravières dans les grandes vallées et il s'est solidement installé sur les lacs artificiels de Champagne humide dont chacun héberge en 1990 de 100 à 200 couples nicheurs. La population régionale est alors estimée entre 950 et 1 000 couples, auxquels s'ajoute une population estivante non nicheuse de 600 à 1 000 individus (COCA, 1991). Pour la période 2009-2014, soit une vingtaine d'années plus tard, la population nicheuse n'est plus estimée qu'à 500 à 1 000 couples nicheurs (DUBOIS & RIOLS, 2016). La progression semble stoppée aujourd'hui. L'enquête a permis de recenser 250 couples nicheurs ce qui constitue un minimum car la prospection n'était pas exhaustive et certains grands étangs étaient en assec (La Horre, Belval-en-Argonne, étang de la Forêt). Quelques éléments mettent en avant une baisse de la population : le lac du Der voit sa population passer de 300 couples en 1999 à 132 en 2019. Sur les lacs aubois qui bénéficient de comptages mensuels depuis 1990, les effectifs dénombrés en juillet ont chuté drastiquement depuis la fin des années 2000 : moyenne de 1 900 individus comptabilisés entre 1992 et 2011 contre 533 sur la période 2012-2020 (données des compteurs des lacs aubois). Le suivi intensif de la reproduction de l'espèce de 1969 à 2000 avait permis d'observer 4 642 nichées totalisant 10 124 jeunes, soit une moyenne de 2,18 jeunes par couple nicheur (DUBOIS & RIOLS, 2016). Les données collectées en 2019 indiquent 0,85 jeune en moyenne pour 247 couples suivis. La baisse de productivité semble donc aussi très importante à moins qu'elle n'ait été globalement faible en 2019 comme ce fut le cas sur les lacs aubois où les juvéniles représentaient 2% de l'effectif total en juillet 2019 contre 13% pour la période 2012-2020.

En Lorraine, des collectes d'œufs prouvent que le Grèbe huppé y nichait déjà à la fin du XIX^e siècle : POUILLET et D'HAMONVILLE ont prélevé 1 à 3 œufs dans 5 nids sur 5 étangs lorrains entre 1885 et 1894 (étang de Mutche, de la Mosée, de Damprés, Bruneseau et de Gérard-Sas) (MULLER, 1999). Il n'y a malheureusement pas eu de comptages systématiques des couples nicheurs au cours du XX^e siècle à l'échelle des départements lorrains. Mais l'espèce semblait très commune. Ainsi CLAUDON (1933) mentionne une centaine de couples en petites colonies à l'étang de Gondrexange (Moselle). Seules des comparaisons ponctuelles sont possibles. Ainsi, pour la période 2006 à 2016, les comptages effectués sur l'étang de Lindre (Moselle) par Michel HIRTZ donnent des effectifs fluctuants entre 10 couples nicheurs en 2011 (destruction d'un grand nombre de nids par un gros orage cette année-là) et 59 en 2010, la moyenne étant de 29,1 couples. En comparaison, en 2019, Cédric GENTILHOMME dénombre 36 nids le 26 juin mais 15 nids sont détruits par la suite par un orage (comme en 2011) et seuls 16 jeunes sont comptabilisés le 23 juillet et 20 le 20 août.

DISCUSSION

Le Grèbe huppé a connu une phase d'expansion à la fin du XX^e siècle, liée essentiellement à la création de grandes retenues d'eau et à l'exploitation de gravières dans les vallées alluviales. Cette expansion est stoppée depuis une ou deux décennies et l'espèce semble en régression, surtout en Champagne Ardenne.

Les observateurs ont noté des absences surprenantes au cours de l'enquête de 2019 sur des sites a priori favorables : en Alsace dans certaines gravières, en Lorraine dans les

grands étangs réservoirs le long du canal des Houillères, en Champagne sur certains étangs.

Les causes de ces absences sont sans doute multiples : dérangements importants sur certains sites trop aménagés pour les activités de loisir et surtout prédatons par des Silures glanes (*Silurus glanis*) ou autres gros poissons carnassiers. Les activités humaines sont acceptées par les Grèbes huppés lorsqu'il reste des zones non dérangées pour la reproduction (roselières ou végétation dense en bordure du site). La prédation par les silures a été mise en évidence à plusieurs reprises et d'autres espèces d'oiseaux d'eau sont impactées également. Il est suspecté qu'elle constitue la principale cause de régression du Grèbe huppé au cours des dernières décennies.

Certains sites historiques ont ainsi vu leurs effectifs divisés par deux, comme c'est le cas du lac du Der, voire par trois, si l'on considère les grands lacs aubois en moins de deux décennies. La régression est tout aussi importante sur de nombreux étangs lorrains et quelques gravières alsaciennes.

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer cette situation :

- La sécheresse qui a sévi durant l'été 2019 a eu pour conséquence un abaissement du niveau des plans d'eau et les Grèbes huppés n'ont parfois pas trouvé de sites de nidification favorables ;
- Les dérangements par les pêcheurs et les baigneurs sont très importants sur certains sites (notamment les gravières alsaciennes) et empêchent la présence ou la reproduction de ces oiseaux ;
- La prédation exercée par le silure est également mise en avant. Certains spécimens de cette espèce particulièrement vorace peuvent atteindre plus de 2 mètres et peser une centaine de kilos. Originaire d'Europe centrale mais introduit en France dans les années 1980, ce poisson omnivore a aujourd'hui colonisé la plupart de nos rivières et de nos plans d'eau. S'il est majoritairement piscivore, ce prédateur opportuniste ne dédaigne pas les oiseaux.

La LPO Grand Est souhaite qu'une étude précise soit réalisée sur l'impact des silures sur les populations d'oiseaux aquatiques (dont le Grèbe huppé).



Jeune Grèbe huppé (photo C. TOMASSON)

Summary: Breeding status of the Great Crested Grebe *Podiceps cristatus* in the Grand Est. Results of the "bird of the year 2019" survey

An associative survey was carried out on the Great Crested Grebe in 2019 by the LPO Grand Est as part of the "bird of the year" operation. 681 sites were checked on one or more occasions by 147 observers. In Alsace, 50 sites hosted 200 to 220 certain or probable breeding pairs, in Champagne-Ardenne, 98 sites with 250 pairs and in Lorraine 168 sites with 550 to 600 pairs. The total population of the Grand Est region is thus estimated at between 1,000 and 1,070 breeding pairs. In addition, 1,621 non-breeding summer visitors were counted. Comparisons made with previous data show a drop in breeding numbers, particularly marked in Champagne-Ardenne. The main causes mentioned are the drought of spring 2019, the disturbances on certain sites and especially the predation by an exotic predatory fish, the Catfish glean.

Zusammenfassung : Der Brutbestand des Haubentauchers *Podiceps cristatus* in der Region Grand Est. Ergebnisse der Erfassung des « Vogel des Jahres 2019 »

In einer Gemeinschaftsaktion hat die LPO Grand Est 2019 den Brutbestand des Haubentauchers als « Vogel des Jahres » erfasst. Dabei wurden 681 Gebiete ein- oder mehrmals von 147 Beobachtern kontrolliert. Im Elsass konnten an 50 Stellen 200-220 sichere oder wahrscheinliche Brutpaare gezählt werden, in der Region Champagne-Ardenne an 98 Stellen 250 Paare und in Lothringen an 168 Stellen 550 bis 600 Paare. Die Gesamtpopulation für die Region Grand Est wird auf 1000 bis 1 070 Brutpaare geschätzt. Darüber hinaus wurden 1 621 nicht brütende Übersommerer gezählt.

Vergleiche mit früheren Erhebungen belegen einen Rückgang der Brutbestände, vor allem in der Region Champagne-Ardenne. Als Hauptursachen hierfür werden angenommen : die Trockenheit im Frühjahr 2019, Störungen auf einigen Gewässern und insbesondere die Prädation durch einen fleischfressenden Fisch, den Europäischen Wels.

REMERCIEMENTS

Alsace

Merci aux 27 observateurs : J.M. BRONNER, P. BUCHERT, N. BUHREL, T. DELEMONTE, C. DRONNEAU, C. FRAULI, S. GOUBERT, C. HAUG, C. HELBLING, V. JANTE, D. KIRMER, A. KIESLER, S. LEBLANC, A. LUTZ, F. MERK, Y. MULLER, B. REGISSER, J.M. RISSE, G. RITTER, C. ROQUIN, O. STECK, Y. TANGUY, L. WAEFFLER, B. WASSMER, M. WEISSGERBER, A. WILLER, R. WINOM.

Coordination : Bas-Rhin : Y. MULLER, Haut-Rhin : G. RITTER

Champagne-Ardenne

Merci aux associations qui ont relayé l'enquête au près de leurs membres : ANN, Collectif aubois, RENARD

et aux 48 observateurs : P. ALBERT, J. BELLET, Y. BERNARD, D. BORDEREAU, Y. BROUILLARD, O. CADIHON, J. CHAMOIN, F. CROSET, C. DERAVET, D. DONOT, C. DURBECQ, B. FAUVEL, P. FERRARO, A. FOURMANN, S. GAILLARD, K. GAUDRY, D. GAYET, H. GEORGET, L. GOBILLOT, Q. HALLET, R. HANOTEL, G. ET A. HAZOUARD, C. HERVE, P. HORRY, P. IGIER, D. LANDRAGIN, G. LEGROS, G. LESAGE, O. MABILLE, V. ET X. MICHEL, P. MIGUET, F. ET D. MOINAULT, J. D'ORCHYMONT, C. PARENT, O. PARIS, A. REDONT, P. RENAUDIN, G. ROLIN, L. SCHAEFER, L. SCHLEMMER, S. SCHMITT, J. SOUFFLOT, B. THÉVENY, J. M. THIOLLAY, H. VAGNER & P. VAUCHELET.

Lorraine

Merci aux 72 observateurs : G. ANDRÉ, M. ANGELETTI, M. AUBERTIN, A. AUCLERC, D. BÉGUIN, JM. BERGER, P. BERIONNI, A. BEYLET, C. BRUNET, M. BUISSON, M. COLLET, J. COME, P. COSTA, L. COUPÉ, JP. DEMAS, L. DEZA, JJ. DEWEERD, AM. DUCLEUX, R. DUPUIT, D. FRANÇOIS, T. FREYTAG, F. GAUTIER, P. GÉNIN, C. GENTILHOMME, G. et M. GREIDER, G. HAAS, JL. HANS, A. HENRIET, J. HENRY, M. HIRTZ, N. HOFFMANN, A. HOUDRY, A. HUMBERT, R. JILET, G. JOANNÈS, S. JOLY, G. JOUAVILLE, B. KERNEL, S. KMIECIK, A. LAMBERT, D. LANDRAGIN, E. LANDRAGIN, JP. LANG, G. LEBLANC, R. LÉCAILLE, S. LEDAUPHIN, N. LEFRANC, A. LEHALLE, E. LHOMER, G. LIÉGEOIS, D. LORENTZ, D. MEYER, H. MICHEL, JY. MOITROT, M. MULLER, Y. MULLER, B. PAUL, D. et S. PERNET, D. PETIT, JP. PICHOT, A. PROBST, F. SCHENINI, G. SCHNELLER, JL. SCHOULLER, A. SPONGA, P. STROHMEIER, A. TRINKWELL, H. VANNE, Y. VASSAUX, JL. VISINE.

Coordination : Meurthe-et-Moselle : JY. MOITROT ; Meuse : L. DEZA & G. LEBLANC ; Moselle : Y. MULLER & D. PERNET ; Vosges : N. LEFRANC

Cartographie : N. HOFFMANN & A. MIONNET

BIBLIOGRAPHIE

- C.O.C.A., 1992.- *Les oiseaux de Champagne-Ardenne*. Centre Ornithologique de Champagne-Ardenne, St Rémy-en-Bouzemont, 290 p.
- CLAUDON A., 1933.- *Faune ornithologique du département des Vosges*. Impr. Express, Rambervillers, 105 p.
- DRONNEAU C., 2017.- Grèbe huppé *Podiceps cristatus*. In MULLER Y., DRONNEAU C. & BRONNER J.M. (coord.), *Atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage*. Collection « Atlas de la faune d'Alsace », Strasbourg, LPO Alsace, 872 p.
- DRONNEAU C., HOFFMANN N., MICHEL V. & MIONNET A., 2019.- Le Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) dans le Grand Est. Résultats de l'enquête « oiseau de l'année 2018 ». *Ciconia* 43, 49-52.
- DUBOIS & RIOLS, 2016. Grèbe huppé *Podiceps cristatus*. In LPO Champagne-Ardenne coord. *Les oiseaux de Champagne-Ardenne. Nidification, migration, hivernage*. Ouvrage collectif des ornithologues champardennais. Delachaux et Niestlé, Paris, 576 p.
- HOFFMANN N., 2018.- L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*, oiseau de l'année 2017 en Région Grand Est. Bilan de l'enquête. *Ciconia*, 42 : 28-37.
- MULLER Y., 1999.- Bibliographie d'ornithologie lorraine. *Ciconia*, 23 (n° sp.) : 578 p.

Adresses des auteurs

V.M. : LPO Champagne-Ardenne, Der Nature, F - 51290 OUTINES
valoccey@orange.fr

J.Y.M. : 27 rue du port, F - 54110 HARAUCOURT
[jy.moitrot@laposte.net](mailto: jy.moitrot@laposte.net)

Y.M. : 32 rue des chalets, F - 57230 EGUELSHARDT
yves.muller@lpo.fr

Ciconia



Ligue pour la Protection des Oiseaux - Grand Est



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
GRAND EST



Musée Zoologique de Strasbourg

Volume 44 - Fascicules 1 et 2 - 2020

SOMMAIRE

ACTES DU 5^e COLLOQUE « GRAND EST » D'ORNITHOLOGIE - 2019

Montier-en-Der (Haute-Marne)
30 novembre et 1^{er} décembre 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
GRAND EST

Colloque organisé par la LPO coordination Grand Est
(Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine),

Les actes publient des articles originaux ou des résumés de travaux déjà publiés ou en cours de toutes les interventions au colloque (sommaire détaillé en page 1).

En couverture : Grèbe huppé
(photo : Ch. TOMASSON)

ISSN 0335-5721

Publié avec le concours des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin



**ACTES DU 5^e COLLOQUE D'ORNITHOLOGIE DU GRAND EST
MONTIER-EN-DER (2019)**

*Selon le choix des auteurs, ces actes publient des articles complets ou
des résumés de 3 à 5 pages des interventions au colloque.*

| | |
|--|----|
| A. SALVI - La Grue cendrée <i>Grus grus</i> en France et particulièrement dans le Grand Est. Quarante années d'étude..... | 2 |
| Y. MULLER - Vingt années de suivi de la Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i> dans les Vosges du Nord. Situation de l'espèce dans le Grand Est | 16 |
| A. LEHALLE - Les mésanges auxiliaires de la lutte contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne..... | 26 |
| G. REUTER & J.-P. JACOB - Le déclin majeur du Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i> en Belgique et les mesures agro-environnementales mises en place pour sa sauvegarde | 35 |
| S. GAILLARD, T. TOURNEBIZE & J. SOUFFLOT – Stationnements postnuptiaux de la Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i> sur les grands lacs de Champagne..... | 40 |
| C. DRONNEAU - L'Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> en forêt de Haguenau 17 ans après la tempête Lothar et évolution historique de son statut en Alsace | 45 |
| M. DELIGNY & L.-K. JEAN - Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> et Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i> dans le Grand Est : état récent des populations et actions de préservation..... | 61 |
| J.-J. PFEFFER - Estimation des effectifs nicheurs du Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> dans les Hautes Vosges..... | 75 |
| V. MICHEL, J.-Y. MOITROT & Y. MULLER - Statut nicheur du Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> dans le Grand Est en 2019. Résultats de l'enquête « oiseau de l'année » | 78 |
| N. HARTER - La Chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i> dans les Ardennes | 88 |

Ciconia

REVUE RÉGIONALE D'ÉCOLOGIE ANIMALE

ÉDITION

La revue CICONIA est éditée par :

- la LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, Grand Est,
8 rue du Adèle Riton, 67000 STRASBOURG ;
- le MUSÉE ZOOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA VILLE
DE STRASBOURG, 29 Boulevard de la Victoire, 67000 STRASBOURG.

RÉDACTION

Le comité de rédaction et de lecture est composé de :

Yves MULLER, rédacteur en chef,
avec la collaboration de :
C. DRONNEAU, J. FRANÇOIS, N. LEFRANC & F. SCHWAAB.

Les manuscrits sont à adresser au rédacteur en chef en suivant les consignes détaillées en page 3 de couverture.

ABONNEMENT

TARIF 2021 : 20 euros pour l'année civile (3 numéros par an), à l'ordre de LPO - Ciconia à envoyer par chèque bancaire ou postal à l'adresse ci-dessous

La liste des numéros anciens disponibles (avec tarif) peut être obtenue sur simple demande.

ÉCHANGES

Les échanges et demandes d'échange de publications sont à adresser Yves MULLER à l'adresse ci-dessous

La bibliothèque d'échanges de CICONIA peut être consultée au
MUSÉE ZOOLOGIQUE DE STRASBOURG

**Rédaction – Abonnement – Echanges : s'adresser à
Yves MULLER, 32 rue des chalets, F – 57230 EGUELSHARDT
e-mail : yves.muller@lpo.fr**